



INFOgarde

29 juin 2021

CE QUI SE PASSE DANS LE RÉSEAU

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) vous informe des dernières nouvelles dans le réseau des services de garde... Les consultations du ministre de la Famille sur les services de garde éducatifs à l'enfance sont terminées... Les éclosions de COVID-19 sont à la baisse et la vaccination suit son cours. Des solutions durables à la pénurie de main-d'œuvre débutent...

PROGRAMME COUD ET LA GRANDE RAC (reconnaissance des acquis)

Tel qu'annoncé dans notre Infogarde du mois de mars dernier, nous travaillons avec le ministère de la Famille et le ministère du travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les autres associations nationales de services de garde et les Cégeps pour mettre en place un programme accéléré de DEC en Technique d'éducation à l'enfance, soit le programme COUD.

Grosso modo, le programme COUD est un programme de travail/étude par lequel les candidates seront rémunérées par vous lorsqu'elles seront au travail dans votre installation et par le gouvernement lorsqu'elles seront en classe.

Parallèlement, nous poussons toujours la mise en place d'un programme RAC qui seraient financé par le gouvernement. À ce jour, le financement du programme RAC est toujours à l'étude par le MFA. À suivre...

Pour revenir au programme COUD, il doit débiter à l'automne. Afin de pleinement vous informer et répondre à tous vos questionnements, nous vous invitons à participer à une séance d'information en ligne, le 6 juillet 2021 à 13h. Cette séance d'information est organisée par la chargée de projet du programme COUD au gouvernement et l'AGPQ. Veuillez bloquer cette date à votre agenda. Nous vous enverrons le lien pour participer dès que nous l'aurons.

ÉCLOSIONS DANS LES GARDERIES DE MONTRÉAL

La Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) tiendra désormais compte du statut vaccinal des employés pour évaluer leur niveau de risque advenant un cas de COVID-19 dans votre installation. L'évaluation du risque sera également adaptée pour les enfants et les employés ayant testé « positif » à la COVID-19. Afin d'accélérer l'évaluation si un cas est déclaré chez vous, la DRSP vous demande de remplir le tableau ci-joint et de le conserver dans vos dossiers.

La bonne nouvelle, advenant un cas dans votre garderie, ces informations précises et complètes permettront à la DRSP de limiter au maximum le nombre de personnes à mettre en isolement. Nous réitérons qu'il s'agit bien de la région de Montréal. Nous n'avons pas reçu de directives quant aux autres régions du Québec. [SDB-tableau-repere-tests-covid.png \(1000x707\) \(sdbio.eu\)](#)

CONSULTATIONS SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Les consultations du ministre de la Famille sur les services de garde éducatifs à l'enfance qui ont débutées le 28 avril dernier sont maintenant terminées. L'AGPQ a fait la présentation de son Mémoire au ministre le 16 juin 2021. À cet effet, nous avons mis notre mémoire en ligne sur notre site Internet : agpq.ca, dans la section nouvelle ou cliquez sur le lien: [AGPQ_memoire_consultation_DV.pdf](#)
Nous vous encourageons à en prendre connaissance.

ADHÉSIONS À L'AGPQ

Le conseil d'administration désire remercier tous les membres qui ont renouvelé leur adhésion. Votre soutien indéfectible au fil des années est le vent dans nos voiles! Le conseil désire également souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres qui se sont joints à notre grande famille cette année.

Si vous n'êtes pas membre de l'AGPQ et désirez le devenir, vous n'avez qu'à téléphoner à notre bureau au 514-485-2221 ou envoyer un courriel à correspondance@agpq.ca Il nous fera plaisir de communiquer avec vous. N'oubliez pas, plus nous sommes nombreux, plus nous avons l'écoute du gouvernement.

L'Association des garderies privées, souvent copiée mais jamais égalée !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.

Pour devenir membre maintenant >



AGPQ
7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,
Montréal (Québec) H1M 2Y2
Tél : 514-485-2221 poste 0
Sans Frais : 1-888-655-6060
Web : www.agpq.ca